



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Régimes de travail à Brie : **LEVER LES AMBIGUÏTÉS !**

La dernière version du projet d'accord présentée par la Direction a fait l'objet d'échanges lors de la réunion plénière, échanges parfois critiques, notamment de la CFDT, la CGT n'étant pas présente malgré son statut de 1^{er} syndicat local. Pratiquer la « chaise vide » n'est pourtant pas le meilleur moyen de mieux faire prendre en compte les intérêts du personnel, ni de « tirer la couverture à soi » par tract, comme FO, en s'appropriant les avancées obtenues. La CFDT a fait des propositions qui ont été retenues, ne serait-ce que pour garder la cohérence avec les autres accords négociés dans d'autres sites de la DRL.

Reste que si ce projet voit le jour grâce à la captation d'activités nouvelles (magasin de la DT, internalisation de la sûreté) nécessitant de mettre en place de nouveaux rythmes de travail pour traiter celles-ci, la CFDT estime que le contenu de l'accord peut encore être amélioré sur la notion de « volontariat », et toute ambiguïté doit être levée. Enfin, la CFDT ne « déconnecte » pas les régimes de travail d'avec ce que nous appelons de nos vœux depuis deux ans : une négociation sur l'organisation du travail et les classifications. Il nous semble urgent, encore une fois, d'agir pour apaiser les ambiances de travail qui se sont dégradées, de rétablir les équilibres au sein des équipes ayant accueilli des agents reclassés entre ceux qui ont des aptitudes réduites et les autres, de mettre en place des process plus transparents en matière de promotions par RAP...

Ces revendications ont été communiquées à la Direction, car si nous avons annoncé notre non-signature de l'accord en l'état, nous n'avons pas l'intention de nous contenter de cette situation, mais bien d'avancer sur les sujets que nous venons d'évoquer. **Ainsi, l'OPM ne sera plus ciblé, mais tout agent VOLONTAIRE travaillant sur un cycle de 4 jours passant sur un cycle de 5 jours bénéficiera de la prime de 1500 €, même si c'est à l'issue d'une promotion l'amenant à changer de rythme de travail.**

Ce projet d'accord, si le texte qui sera proposé intègre nos dernières exigences, sera, pour la CFDT, ratifiable ! Volontariat, extension de la prime aux services en cycle de 4 jours, horaires collectifs de l'ensemble des cycles avec des temps de pause au-delà de la réglementation pour plusieurs cycles, **le meilleur moyen de figer ces avancées de la négociation sera de s'engager dans la signature de l'accord.** Sinon, ce sera la mise en place de régimes légaux sans accord, beaucoup moins bénéfiques pour les personnels.

Loin des mensonges et rumeurs véhiculés sur la CFDT, qui ne grandissent pas les représentants syndicaux qui les portent, **notre action** ne consiste pas à nous aplatis devant qui que ce soit, **mais à revendiquer, négocier, obtenir des résultats concrets pour améliorer votre quotidien !**

Avec vous, pour vous : la CFDT !

Une force d'actions, de propositions, de négociation à votre service !



cfdtsf3c.org

SYNDICAT FRANCIEN COMMUNICATION CONSEIL CULTURE

23 rue d'Alleray 75015 PARIS

Tél : 01 40 29 82 00

Fax : 01 40 29 82 10

contact@cfdtsf3c.org